

Protection du Climat à travers l'économie circulaire en Tunisie (Protect)

Contexte

Dans un contexte mondial marqué par des défis majeurs en matière d'économie, d'environnement, et de climat, la Tunisie vise à intégrer un modèle de développement durable et résilient, apportant une solution globale et pérenne à ces enjeux. L'un des piliers de cette transition écologique, est l'intégration d'un modèle circulaire dénommé «Economie Circulaire (EC)». Ce dernier vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, en créant des systèmes fermés, où les déchets sont transformés en nouvelles ressources ou/et énergie. Il intègre les principes suivants : L'éco-conception ; La gestion durable des ressources ; Le recyclage et la réutilisation.

Dans cette optique, la Tunisie a entamé un processus d'intégration des concepts de l'EC dans ses stratégies sectorielles, et ce à travers l'élaboration d'un plan d'action national sur les modes de production et de consommation durable en Tunisie (2016-2025) ; Une stratégie industrielle et d'innovation (2035), promettant le développement d'une industrie verte et résiliente ; Et une stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets ménagers et assimilés, basée sur l'économie circulaire (2020-2035).

Sur le volet climatique et depuis la ratification de l'Accord de Paris en 2016, la Tunisie s'est engagée à appuyer les efforts internationaux d'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), à travers l'actualisation de sa Contribution National Déterminée (CDN) en 2021, avec une augmentation de l'objectif de réduction de l'intensité carbone à 45% à l'horizon 2030, et l'élaboration de sa Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente au CC visant la neutralité carbone en 2050.

Pour ce faire, l'EC vise à réduire les impacts du CC, au niveau du secteur des déchets (qui contribue potentiellement à hauteur de 8% de l'effort national en matière d'atténuation), par la mise en place d'une panoplie de mesures, visant la promotion d'une gestion circulaire et durable des déchets, tout en favorisant le recyclage matière et énergétique.



Titre du projet	Protection du climat à travers l'économie circulaire en Tunisie (Protect)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Pays	Tunisie
Partenaires	Ministère de l'Environnement (MEnv) Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed)
Durée	Juin 2020 - Mai 2024



Approches

À la suite des accords de coopération technique Tuniso-Allemande, le BMZ a mandaté la GIZ avec l'appui du MEnv et l'ANGed pour l'exécution du projet Protect, qui a pour objectif principal l'amélioration de la gestion des déchets solides en intégrant les aspects de l'EC et du CC, tout en favorisant la création d'emplois et le respect du genre.



1- Recyclage et valorisation des batteries au plomb usagées
2- Unité-pilote de compostage située sur la commune de Kairouan
3- Sensibilisation sur l'upcycling lors de la soirée de l'environnement
4- Les décideurs réunis pour une vision commune de l'EC



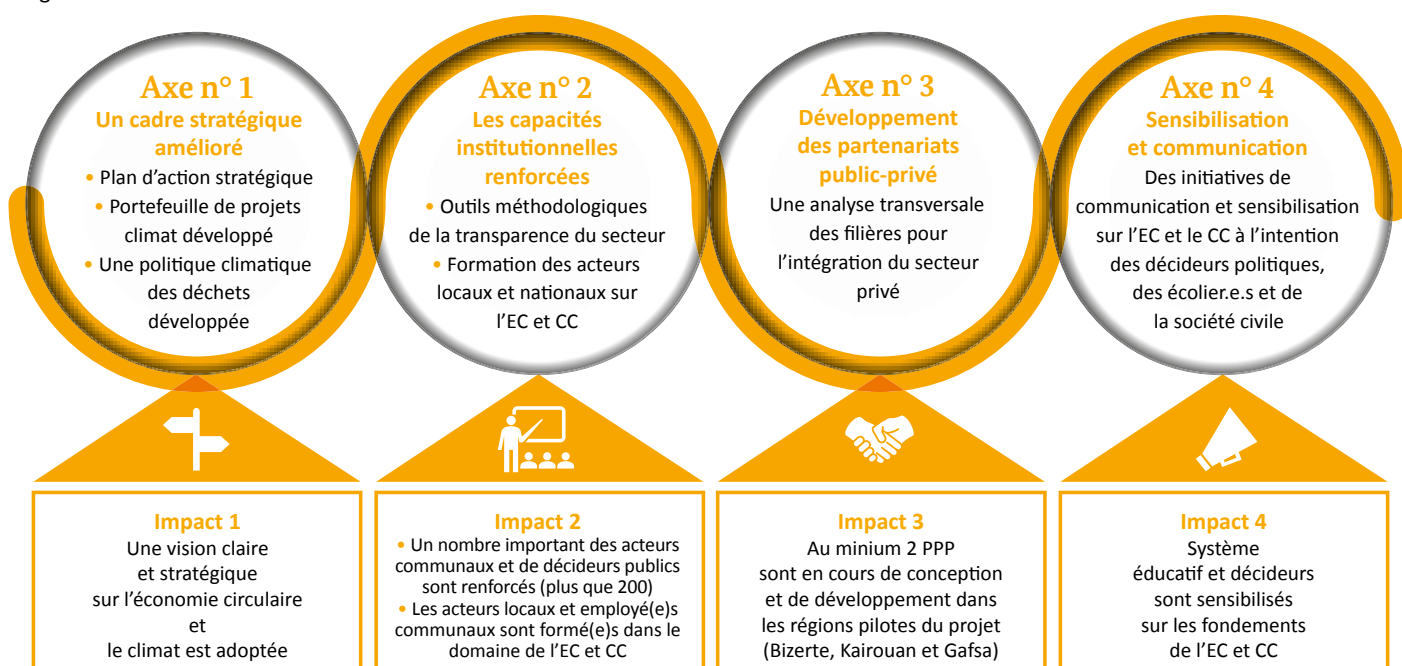
Tanja Faller
tanja.faller@giz.de

Seif Derouiche
seif.derouiche@giz.de

Le projet adopte différentes approches, notamment l'amélioration du cadre stratégique, le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion des partenariats et la sensibilisation des décideurs politiques et du système éducatif avec l'appui des acteurs de la société civile, aux questions liées au CC et à l'EC.

Outputs, activités et résultats attendus

Les outputs du projet sont réalisés par les activités visant l'intégration de l'économie circulaire respectueuse du climat et favorisant l'emploi et le genre selon les axes suivants :



Une action riposte Covid-19

À la suite de l'urgence sanitaire et la production accrue de grandes quantités de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), des réponses et des contre-mesures appropriées ont été prises pour réduire la charge environnementale et minimiser les dommages liés à ces déchets. À cette fin, ProtecT a appuyé l'ANGed et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) dans :

- L'octroi d'équipement de protection et de matériel de logistique pour l'opération de contrôle ;
- La réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation sur la bonne gestion de ces flux ;
- La conception d'une plate-forme numérique pour mieux gérer ces flux de DASRI.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne

Protection du climat à travers une économie circulaire en Tunisie
19, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
B.P. 753, 1080 Tunis-Cedex - Tunisie
P + 216 52 224 912
I www.giz.de/tunisie
www.facebook.com/GIZTunisie
www.linkedin.com/company/giz-tunisie/

Crédit photo ©GIZ et ©ANGed

La GIZ est responsable pour le contenu de cette publication.

Mandaté par Le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Division Afrique du Nord, Politique en Méditerranée
www.bmz.de

En coopération avec Ministère de l'Environnement (MEnv)

Mise à jour Mai 2023

Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed)

Conception COM'IN, Tunis